tagne); état présent de la philologie classique (communication de M. P. Faider); tâches de demain et suggestions (Id.); examen de la méthode à appliquer aux travaux de philologie et de linguistique (P. Chantraine), à la critique des textes (A. Dain), à la technique de l'édition (J. Bidez); rôle et conceptions de l'humanisme (E. Leroux, L. Dorison, G. Davy, E. Ripert, A. Thibaudet), ses rapports avec l'enseignement (E. Lackenbacher), organisation de l'enseignement (H. Bernès, M. Lacroix, Brunel), questions de bibliographie, de documentation et de collaboration internationale (J. Bidez, J. Marouzeau).

A défaut du texte même des communications, la seule lecture des vœux adoptés par le Congrès, dont le sens a été dégagé par les rédacteurs de ces Actes, fait apparaître l'intérêt des questions soulevées et donne une idée favorable de l'activité de l'Association. On se félicitera en particulier de voir que les professeurs et savants étrangers, venus en nombre et chaleureusement accueillis, ont participé activement aux travaux du Congrès, donnant une portée et une sanction internationale à un effort qui groupe si heureusement chez nous les bonnes volontés.

J. Marouzeau.

Deuxième Congrès national des sciences historiques, Alger (14-16 avril 1930), publié par les soins de la Société historique algérienne : Alger, 1932, 396 pages.

Les communications présentées à ce Congrès ont été inspirées en partie par le lieu même où il s'est réuni; celles qui se rapportent au latin intéressent spécialement l'Afrique romaine : M. P. Alquier a étudié *Les limites du territoire de Cirta au temps de Sittius (46-40 av. J.-C.) d'après les inscriptions funéraires* (p. 27-31); M. L. Leschi, *Le dernier proconsul païen de la province d'Afrique* (p. 253-261); M. V. Ussani, *Virgile et les Africains du Nord* (p. 375-385); enfin une communication de M. A. Lods intéresse par contre-coup l'histoire romaine : *La divinisation du roi dans l'Orient méditerranéen* (p. 261-277).

J. Marouzeau.

Linguistique et philologie.

A. Knoch, *Sprachwissenschaftliche Grundlegung :* Frankfurt am Main, M. Diesterweg, s. d., in-8°, 60 pages. (*Sonderdruck aus « Der grammatische Unterricht in den neueren Sprachen », Heft 4/5 der « Rheinischen Beiträge zur Durchführung der Schulreform in den neueren Sprachen »*).

Bien qu'il ne concerne pas directement les études latines, ce petit ouvrage nous paraît de nature à pouvoir être présenté aux lecteurs de cette

Revue, non seulement parce que beaucoup d'exemples y sont empruntés au latin, mais parce que la méthode qu'il préconise semble devoir s'appliquer avec le plus de fruit à l'enseignement des langues classiques. M. A. Knoch s'est proposé de décrire à grands traits les tendances fondamentales et, comme il dit, « les forces vivantes » qui orientent le développement du langage, soit qu'il envisage une langue donnée à deux moments de son évolution, soit qu'il confronte des faits pris dans des langues diverses qui présentent à un point de vue donné un aboutissement comparable. Dans ce domaine immense, qui est en fait celui de la linguistique générale, M. Knoch a choisi plusieurs points caractéristiques, soit de fait (le problème du genre, l'euphonie), soit de doctrine (homonymie, logique et illogisme dans la langue, etc.), qui lui permettent, sans systématiser, de toucher en peu de place aux questions les plus diverses. Son dessein est d'ailleurs d'illustration plutôt que de théorie : il fournit pour chaque fait des exemples nombreux, qu'il puise en général dans les langues de grande civilisation, sans négliger l'appoint de la langue vulgaire et des dialectes. L'auteur, en effet, se préoccupe moins de rappeler la parenté des langues et la dérivation génétique des formes que d'exposer des résultats parallèles. Il sent vivement ce que peut comporter de fécond, et en tout cas de suggestif, le rapprochement de formations ou de procédés analogues, ainsi l'atténuation du *h* dans beaucoup de langues, à divers moments de leur histoire, ou l'apparition d'une conjugaison périphrastique. Mais plus encore qu'aux faits de grammaire proprement dite, M. Knoch s'attache au langage en tant qu'expression d'une littérature; il insiste sur les valeurs expressives, sur l'élément « dramatique » de la parole, auquel MM. Vossler et Spitzer ont été amenés à attribuer un rôle considérable; M. Knoch est visiblement séduit par le mouvement « idéaliste », quoiqu'il sache aussi faire à l'occasion quelque sévère réserve (cf. p. 21, au bas). C'est à dessein qu'il intitule son dernier chapitre « Sprache als Schöpfung », et qu'il fait intervenir la langue poétique précisément la plus volontaire (celle de Mallarmé et des premiers essais d'André Gide) comme élément créateur et modificateur du langage. On savait déjà par un article antérieur : *Zum Bildungswert des fremdsprachlichen Kulturguts* (2e cahier des *Rheinische Beiträge*...), avec quelle maîtrise M. Knoch sait utiliser au profit de la linguistique les témoignages de la littérature moderne, française aussi bien qu'allemande.

Le petit livre de M. Knoch n'a pas la prétention, même dans le cadre de ses dix rubriques, d'épuiser un aussi vaste programme. Il fournit seulement des points de repère et comme le canevas d'un traité complet. Il se recommande en particulier par une bibliographie excellente, étonnamment riche et fort à jour. Encore que ses études spéciales l'aient

porté vers les langues celtiques, M. Knoch se montre ici apte à réfléchir aussi à des problèmes plus généraux. Son livre est écrit avec élégance et emporté d'un bout à l'autre par une sorte de verve persuasive.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que l'objet de cette étude soit purement théorique. L'auteur, qui est professeur de l'enseignement secondaire (et qui utilise curieusement les fautes d'élèves qu'il a observées, en tant qu'elles confirment et parfois devancent des changements linguistiques), a médité sur l'utilité d'introduire dans l'enseignement des langues des notions proprement linguistiques. Il n'est évidemment pas possible de songer à un exposé technique de grammaire comparée; mais on pourrait intéresser les élèves à des questions d'alternances phonétiques, à des étymologies justifiées, leur montrer certains parallélismes de formes ou d'emplois dans les langues qu'ils pratiquent. Le jour où il se trouvera des maîtres disposés à vivifier de la sorte leur enseignement — et capables de le faire sans verser dans la fantaisie — ils auront dans l'ouvrage de M. Knoch une ample provision d'idées et de faits et les plans mêmes de l'œuvre pédagogique à instaurer.

L. Renou.

P. Perrochat, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin* : Thèse, Paris, Les Belles Lettres, Collection d'études latines publiée par la Société des études latines, 1932, 1 vol. in-8° de xxiv & 250 pages, 30 francs.

L'infinitif latin a une tendance de plus en plus marquée, durant la période républicaine, à tenir, dans la subordonnée, les divers emplois du verbe personnel. Le développement de la proposition infinitive entraîne à sa suite le besoin d'ajouter aux formes d'infinitif dont dispose le latin — celles qui correspondent, pour l'actif, à l'infectum et au perfectum; pour le passif, à l'infectum — les moyens d'exprimer soit le temps futur, soit le mode irréel. Mais ce sont là des créations relativement récentes de la langue littéraire, auxquelles la langue familière paraît être restée plus ou moins réfractaire. Divers indices laissent au contraire deviner dans celle-ci la persistance d'un infinitif moins évolué; et tandis qu'il se produit après la période classique, jusque dans les œuvres écrites, un recul de plus en plus sensible de la proposition infinitive, au profit de propositions à verbe personnel introduites par une conjonction, on voit s'élargir un emploi de l'infinitif à valeur générale et indéterminée. Plaute, assez proche du langage de la conversation, a fréquemment recours à l'infinitif complément sans sujet exprimé, là où un écrivain classique emploierait la proposition infinitive, que, bien entendu, il connaît aussi, mais dont ce serait une erreur de partir pour expliquer l'autre construction. L'infinitif de l'infectum exprime parfois chez lui une idée de

futur, à côté de la périphrase *-turum (s) esse*, qui deviendra d'un usage régulier, de même que *-tum iri*. Quant à l'irréel *-turum (s) fuisse*, il est absent non seulement de Plaute, mais de Térence, généralement plus près de Cicéron que de son prédécesseur. A partir de Tite-Live, à plus forte raison aux siècles suivants, ces formations, et la proposition infinitive elle-même, perdent du terrain. Après les verbes de sentiment, presque constamment suivis chez Cicéron de la proposition infinitive, Plaute a une certaine prédilection pour la proposition complément introduite par une conjonction : *quod* et plus encore *quom* et *quia*. Après les verbes déclaratifs, cette construction n'apparaît qu'assez tardivement dans les textes littéraires. *Quod*, cependant, se rencontre à toute époque dans certaines acceptions, assez voisines de la proposition infinitive, et n'a pas de peine à se généraliser; *quia* et *quoniam* sont employés par plusieurs écrivains chrétiens. Enfin, par un procès en apparence inverse, l'infinitif reviendra à ses origines et reprendra une valeur qu'il a dû conserver dans la langue familière, quand il se substituera d'une manière assez libre, comme complément de verbe, de nom ou d'adjectif, à la proposition finale commençant par *ut*, au supin, au gérondif ou à l'adjectif verbal en *-ndus*.

Voilà, très sommairement esquissée, l'évolution de l'infinitif de subordination, telle que M. Perrochat s'est donné pour tâche de la définir et de l'expliquer. Ce qui, ici, n'est qu'indiqué d'une manière générale, se fonde chez lui, bien entendu, sur de substantielles statistiques. On sent d'ailleurs dans tout son livre un effort sincère d'exactitude dans la recherche, d'ordre et de clarté dans l'exposition. Peut-être sera-t-on porté à critiquer ce que sa théorie a de trop systématique et absolu. Sans doute n'est-ce pas sa pensée : mais on a un peu l'impression que langue familière et langue littéraire sont comme des entités distinctes, et poursuivent chacune pour elle-même des destinées parallèles. Comme, d'autre part, la préférence pour certains emplois de l'infinitif, l'aversion pour d'autres, s'explique invariablement par la recherche de l'expression intense, on aboutit à une opposition correspondante entre langage affectif et langage intellectuel. Notion d'une justesse approximative et commode comme moyen de classification générale, mais dont l'application systématique aux cas particuliers expose à des mécomptes. Ne risque-t-on pas d'attribuer à une phrase un caractère plus affectif ou plus intellectuel par le seul fait de sa construction grammaticale? Méfions-nous d'ailleurs de la tendance à n'expliquer un certain ordre de faits que par un seul et même ordre de causes. Ce serait trop beau si tout se passait d'une manière aussi simple et aussi régulière. La réalité est plus complexe. La persistance, dans la langue familière, de constructions qui, refoulées un temps, reparaissent enfin et s'imposent, est l'idée

essentielle du livre de M. Perrochat. Mais comment garantir que d'autres facteurs n'aient pas pu intervenir? On a tant abusé de l'explication par l'influence du grec qu'une réaction était naturelle. Est-il certain cependant que cette influence se réduise à aussi peu de chose que l'admet M. Perrochat? Pour avoir le droit d'établir un rapport de continuité entre les constructions virgiliennes citées p. 68 ou le « ait fuisse celerrimus » de Catulle (4, 2) et la construction « facere promitto » de Plaute, il faudrait pouvoir nous montrer, chez Plaute, cet infinitif complément accompagné d'un sujet ou d'un attribut au nominatif : en existe-t-il un seul exemple? Quant à *quia*, dont l'origine reste discutable, il ne faudrait pas trop faire état de Pétrone 45, 10, et 46, 4, exemples isolés, avant les écrivains chrétiens, de la construction « dico quia » : le personnage qui l'emploie n'est pas seulement un affranchi ignorant, mais un Grec.

Je m'en voudrais d'insister sur un défaut qui est, après tout, l'exagération d'une qualité. L'abus de la méthode reste encore préférable à l'inertie d'un empirisme incohérent. Tel qu'il est, le livre de M. Perrochat est une utile contribution à l'histoire de la langue latine. Il invite à reviser des opinions traditionnelles et des jugements tout faits. Au total, et malgré les réserves qui s'imposent, un bon travail, du bon travail.

Paul VALLETTE.

P. PERROCHAT, *L'infinitif de narration en latin. L'utilisation d'une forme d'expression esquissée :* Thèse complémentaire, Paris, Les Belles Lettres, Collection d'études publiée par la Société des études latines, 1932, x & 84 pages, 15 francs.

M. Perrochat nous annonce dans son Introduction (p. x) qu'il se propose de « reprendre sur des bases plus larges encore qu'on ne l'a fait jusqu'à présent la question de l'origine » de l'infinitif de narration; a-t-il tenu son propos? Il a surtout dans son premier chapitre invoqué les explications de Müller-Graupa, de L. Spitzer, qui le dispensent « d'insister sur l'étude psychologique du phénomène », et celles de MM. J. B. Hofmann et Ch. Bally qui, aux passages cités (p. 2), ne fournissent pas une théorie de base suffisante. Dans cette première partie de son travail, où M. Perrochat étudie surtout les principes, je crains qu'il n'ait admis trop hâtivement certaines analogies : langue des sauvages et langage des enfants (p. 1), langage affectif et langage populaire, abrègement expressif et abrègement mécanique.

Sur le premier point on a remarqué souvent que le langage des sauvages pouvait être, au contraire de celui des enfants, d'une complexité extraordinaire; pour le second point, je crois que M. Perrochat a accepté trop docilement une assimilation due en partie aux théories, par

ailleurs si suggestives, de M. Hofmann : le langage affectif n'est pas propre au peuple, il appartient aussi, parfois avec des procédés différents, mais souvent avec les mêmes, à l'écrivain qui cherche l'effet, au poète qui veut frapper l'imagination, à l'orateur qui veut toucher la sensibilité.

Quant au troisième point, je crois que M. Perrochat aurait serré de plus près les faits s'il avait envisagé deux et même trois sortes de phrases abrégées : celle qui est une simplification par incapacité (phrase élémentaire des enfants : Bébé dodo) ; celle qui représente une sorte d'épargne et de moindre effort (phrase des notices, des recettes, des narrations et descriptions succinctes) ; enfin celle qui est proprement expressive et cherche un effet dans le raccourci.

Cette dernière n'est pas spécifiquement d'origine populaire. L'exemple de Plaute est à ce titre bien instructif. M. Perrochat ne trouve à relever chez cet écrivain « populaire » par excellence que huit exemples d'infinitif de narration ! Bien plus, sur ces huit exemples M. Perrochat lui-même en commente trois pour faire observer, très justement d'ailleurs, qu'ils appartiennent à des passages de style grandiloquent et même épique ; c'est qu'en effet chez Plaute, dans la mesure où il a une valeur d'expression, l'infinitif de narration est un procédé de style élevé.

Dès lors, peut-on parler d'évolution ? ou du moins d'une évolution qui conduirait à répandre dans la langue littéraire un procédé issu du langage vivant ? Je ne le crois pas. Nous sommes en présence d'un procédé expressif qui apparaît suivant les circonstances et les besoins, suivant la tournure d'esprit de celui qui parle ou qui écrit, mais indépendamment de la qualité, populaire ou littéraire, de l'énoncé. L'étude de ce procédé prêtait à une distinction moins entre langue vivante et langue littéraire qu'entre langue expressive et langue banale. Et ce sont là termes qui ne se recouvrent pas.

Sur deux points importants j'aurais attendu quelque développement : l'un est relatif à l' « aspect » du verbe qu'on emploie à l'infinitif de narration. M. Perrochat touche bien à cette question, mais d'abord en confondant peut-être un peu les notions de « temporel, imperfectif et ingressif » (p. 18) ; comment peut-on dire que dans la phrase : « haec cum dixisset, me omnes intueri », le verbe « intueri » ait « une valeur ingressive due à la valeur atemporelle de l'infinitif » ? Ingressive, oui ; atemporelle, non ; et imperfective, non encore. Ce qu'il faut remarquer, et qui ressort avec évidence des nombreux exemples apportés par M. Perrochat, c'est que l'infinitif de narration ne se présente jamais, que je sache, avec l'aspect final ou résultatif, qui est celui de l'action aboutissant à son terme, et que très nettement il offre soit l'aspect duratif et indéterminé (interea Romae multa simul *moliri*, *parare* incendia, opportuna

loca ... *obsidere* = on était occupé à...), soit l'aspect instantané et ingressif (*effringi* fores, *reuelli* claustra = on se met à...). L'indication de l'aspect est souvent fournie par la forme même de l'infinitif; le verbe est généralement à préverbe quand il est ingressif, de forme simple quand il est duratif; un bon exemple de cette opposition se trouve dans la phrase citée p. 21 : « iste hominum *abripi* ... iubet; ille, cum *raperetur*... ».

L'autre point sur lequel il y avait peut-être lieu d'insister est celui de la place du verbe. M. Perrochat n'avait garde d'omettre cette considération, lui qui a publié dans cette *Revue* même une étude sur la place du verbe chez Tite-Live, et, en effet, il fait observer à diverses reprises (p. 27 et suiv.) que la phrase infinitive est souvent caractérisée par l'apparition brusque du verbe en tête de la proposition; mais ce fait, qui a une importance considérable, n'est pas suffisamment dégagé et mis en valeur. En effet, un des cas où la place du verbe est le plus facile à expliquer et le plus expressive, c'est le cas où la phrase qu'il contient apporte un éclaircissement attendu, une conséquence, un événement escompté, une révélation; or ce sont justement là les cas où s'emploie l'infinitif de narration; il en résulte que dans la majorité des exemples cités, ainsi p. 21, 22, 24, 27, 28, 29, l'infinitif de narration est en tête de la phrase. Il y a là un ordre de faits important à retenir pour qui fera la théorie de l'ordre des mots dans la phrase verbale.

Là où il faut louer sans réserve M. Perrochat, c'est dans le choix, le classement et l'interprétation des exemples. Son étude repose sur des relevés exhaustifs; il ne nous cite pour sa démonstration que les exemples les plus caractéristiques. Le commentaire qu'il donne des nombreux passages empruntés aux historiens contient des explications fines, nuancées, ingénieuses, et qui attestent un sens très vif de la langue.

Mais le grand mérite de l'ouvrage tient à l'esprit dans lequel il est conçu : M. Perrochat ne se contente pas de constater et d'expliquer le détail; il élargit et domine son sujet, il l'éclaire de considérations empruntées à la linguistique et à la grammaire générale; si je devais résumer le principal intérêt de son étude, je dirais, en modifiant un peu sa formule, non pas qu'elle nous montre comment un procédé du langage vivant est exploité par la langue littéraire, mais comment ce qui est à certains égards un fait de langue peut être utilisé comme procédé de style.

J. Marouzeau.

Chr. Mohrmann, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustinus*, I : *Einführung, Lexikologie und Wortbildung* (Latinitas christianorum primaeua, Studia ad sermonem latinum christianum

pertinentia, edenda curat Jos. Schrijnen, fasc. III) : Nimègue, Dekker, 1932, 270 pages.

J'ai annoncé dans cette *Revue* (p. 241) l'ouvrage par lequel Mgr Jos. Schrijnen a inauguré une série d'études sur le « latin chrétien » ; le présent volume est une première illustration du principe préliminaire : s'il y a une langue propre à la communauté chrétienne, quels en sont les éléments dans les Sermons de S. Augustin?

M^lle^ Chr. Mohrmann, travailleuse acharnée et méthodique, nous annonce trois volumes sur ce sujet; les deux suivants seront consacrés à la sémantique et à la syntaxe; le présent volume, outre une Introduction spéciale à S. Augustin, comprend une étude lexicographique et morphologique.

Il faut, pour suivre la démonstration de l'auteur, se familiariser d'abord avec sa terminologie. Elle distingue quatre catégories de christianismes : christianismes *intégraux* et *partiels* suivant qu'ils apparaissent ou exclusivement ou seulement dans la majorité des cas chez les écrivains chrétiens; puis christianismes *immédiats* et *médiats* suivant qu'il s'agit de mots désignant des notions spécifiquemment chrétiennes ou des notions communes. D'où quatre listes de mots, dont le commentaire occupe la plus grande partie de l'ouvrage à partir de la page 74.

L'essentiel de l'argumentation se trouve à cette page 74 : « Lorsque nous considérons un certain nombre de mots profanes et de mots chrétiens, et qu'un mot déterminé se présente seulement chez les chrétiens, le fait ne peut pas être dû au hasard, mais repose nécessairement sur une réalité, à savoir que les chrétiens, même là où les institutions n'en faisaient pas une nécessité, suivaient dans l'usage de la langue leurs voies propres en raison de leur attitude de différenciation par rapport au monde païen ». La liste de mots intéressants à considérer est donc celle des pages 164 et suivantes. Il est curieux, en effet, de mettre en regard les uns des autres des mots tels que *agniculus-agnellus*, *beatificare-beare*, *corruptibilis-corruptiuus*, *ploratio-fletus*, etc., le premier de chaque groupe représentant le mot « chrétien » et le second le mot commun. Seulement, il faut bien reconnaître que les exemples n'ont de valeur probante que s'il s'agit de mots usuels qu'on a quelque chance de rencontrer dans les textes : quelle conclusion tirer du fait que des mots comme *conrecumbere*, *effusor* ne se trouvent guère en dehors des textes chrétiens? ils sont si rares chez les chrétiens eux-mêmes. La « langue chrétienne », telle qu'elle résulte de la totalisation des termes qui, désignant des notions communes, ne se trouvent que chez les chrétiens, apparaît comme quelque chose d'assez peu cohérent et défini.

Considère-t-on non plus des termes isolés, mais les aspects généraux de cette langue des chrétiens, ceux qui sont notés p. 226-227, vulga-

risme, liberté et souplesse, emphase religieuse, euphémisme, on aura peut-être l'impression qu'il s'agit là des caractéristiques d'un style, d'une forme, plutôt encore que d'une langue spéciale.

Trouvera-t-on dans la morphologie de quoi définir cette langue? Les particularités notées p. 248 et suiv. : préférence accordée aux formations en *-tas*, en *-ificare*, sont peut-être encore insuffisantes à fournir une image nettement différenciée, et à vrai dire c'est sur la suite de l'étude de M^lle^ Mohrmann, sémantique et syntaxe, que l'on doit compter pour achever la démonstration qu'elle s'est proposée.

En tout cas, ce premier volume atteste chez son auteur une érudition et une maturité étonnantes, une connaissance approfondie d'une des périodes les plus complexes de l'histoire du latin, une sûreté de méthode et un sens de la recherche qui promettent à cette gracieuse philologue une belle carrière scientifique.

J. Marouzeau.

P. Di Capua, *Il ritmo prosaico in S. Agostino*, extrait des *Miscellanea Agostiniana*, vol. II : Tipografia poliglotta Vaticana, 1931, 157 pages (numérotées 607-764).

Le rythme de la prose de S. Augustin est, peut-on dire, le point le plus délicat de l'histoire du rythme prosaïque. Et, d'abord, y a-t-il un rythme dans la prose de S. Augustin? Est-il partout le même? Est-ce un rythme métrique ou un *cursus* accentuel? Ou bien est-il quelque chose de différent de l'un et de l'autre? A l'heure actuelle encore aucune de ces questions n'a reçu de solution précise, tant le problème est ardu et complexe. Le volumineux ouvrage, documenté et méticuleux, que lui a consacré M. Di Capua laisse ouvertes presque toutes ces questions. Au point de vue métrique, les ouvrages les plus soignés de S. Augustin, à savoir le *De civitate Dei*, l. XXII notamment, apparaissent à l'auteur comme moins bien rythmés que ceux de S. Cyprien ou de Symmaque (p. 644). Les dialogues de Cassiciacum le sont encore moins. Quant aux écrits postérieurs, jusqu'à l'ordination sacerdotale de S. Augustin, ils semblent pour la plupart (*De musica*, *De magistro*, etc., sauf *De uera religione*) très libres au point de vue rythmique, et on serait tenté d'en dire autant pour les ouvrages antérieurs à l'ordination épiscopale. Une fois évêque, S. Augustin avait sans doute bien d'autres soucis que de soigner le rythme de sa prose. M. Di Capua est obligé de constater une certaine absence de rythme pour la plupart des écrits de l'évêque d'Hippone. Cependant, dans le livre IV, *De doctrina christiana*, les clausules régulières atteindraient 76 %, ce qui, pour S. Augustin, est un chiffre très élevé. Par contre, les *Confessions* ne présentent, d'après l'auteur, que 15 % de clausules régulières. Dans ces conditions, à mon avis, la prose de cette

œuvre importante doit être considérée comme amétrique. Ces indications sont suffisantes pour donner une idée des résultats obtenus par M. Di Capua. Pour les détails, je renvoie à l'ouvrage lui-même qu'on lira sans doute avec profit. Je me contenterai d'examiner ici la méthode employée par l'auteur.

L'auteur considère comme régulières les clausules suivantes : en première ligne le crétique-trochée, le ditrochée, le double crétique; en seconde ligne un certain nombre de clausules d'un type moins régulier et du reste moins fréquentes (⏑⏑⏑–⏑; -⏑⏑⏑-⏑; –⏑-⏑⏑-; –⏑-⏑-). Pour établir le caractère régulier de ces clausules, l'auteur a étudié comparativement la prose de S. Cyprien, de Symmaque, c'est-à-dire des écrivains qui, à cette époque-là, passaient pour des modèles à ce point de vue, et enfin la prose de S. Augustin lui-même dans ses écrits les plus soignés. Ce procédé est en lui-même excellent, et l'on ne saurait trop le recommander. Par malheur, les difficultés de l'étude du rythme de la prose de S. Augustin sont telles que ce procédé est ici nettement insuffisant.

Et d'abord que devient dans tout cela l'influence de l'accent? M. E. Norden (*Die antike Kunstprosa*, II, p. 948) a déjà indiqué, avec sa pénétration habituelle, que c'est là le problème capital du rythme prosaïque de l'évêque d'Hippone. Peut-être M. Di Capua a-t-il trop facilement passé outre (p. 642) et n'a pas suffisamment examiné le problème soulevé par M. Norden. Toujours est-il que l'auteur n'examine au point de vue du *cursus* accentuel que les clausules irrégulières au point de vue de la quantité. Ce procédé est de nature à fausser complètement les statistiques et à nous donner une image tronquée, et partant inexacte, du rythme de la prose de S. Augustin.

Il aurait fallu, à mon sens, examiner *toutes* les clausules au point de vue métrique et au point de vue du *cursus* accentuel, et, après ce double examen, dresser un tableau des clausules qui sont à la fois métriques et accentuelles, des clausules exclusivement métriques ou exclusivement accentuelles, et enfin des clausules irrégulières. Ce n'est qu'alors qu'on aurait pu voir le rôle respectif que jouent dans la prose de S. Augustin la quantité d'une part, l'accent de l'autre.

Ce n'est pas tout. M. Di Capua admet parmi les types de *cursus* des clausules qui n'ont jamais été considérées comme telles, ni dans l'antiquité ni au moyen âge. On ne saurait trop conseiller aux auteurs qui entreprennent de pareilles recherches de fixer soigneusement, à l'aide des témoignages anciens et d'après l'usage des écrivains qui se conforment aux règles, les divers types du *cursus* accentuel, en n'oubliant pas qu'à l'époque où l'accent fait sentir son influence rythmique la coupe (césure) joue un très grand rôle.

Mais même cet examen, pour complet qu'il soit, n'aurait pas été suffisant. En dehors des clausules métriques « régulières » et des formes du

cursus, il y a encore d'autres procédés rythmiques. D'abord, au point de vue métrique, on pourrait se demander si, dans certains écrits, S. Augustin n'a pas employé d'autres clausules que celles que M. Di Capua considère comme régulières. En effet, une règle essentielle de la technique du rythme de la prose métrique, c'est la variété, l'adaptation du rythme au sujet (cf. Nicolau, *Origine du cursus*, p. 36). On n'écrivait pas sur le même ton un exorde, une péroraison, un discours contre les hérétiques et un récit sentimental plein d'envolée lyrique, comme il y en a tant dans l'œuvre de S. Augustin. Il fallait donc de toute nécessité envisager toutes les clausules, dresser des tableaux complets en recourant au besoin à la statistique comparative. Celle-ci, sans doute, n'était pas le dernier mot : il fallait en interpréter les résultats, mais on avait dès lors une base objective pour la discussion. Depuis les belles recherches de M. de Groot, il n'est plus possible de faire abstraction de la méthode statistique, bien qu'elle ne soit pas un moyen miraculeux pour résoudre toutes les difficultés, comme on l'a cru il y a quelque trente ans.

Enfin, il y a un procédé rythmique que les maîtres du moyen âge avaient déjà reconnu dans la prose de S. Augustin, et qu'ils appelaient le « style isidorien » (égalité syllabique des clausules, symétrie des accents, rime, *responsio* sous toutes les formes)[1]. On regrette que M. Di Capua n'ait pas examiné de plus près cette question (quelques lignes seulement p. 677, 679).

Il y a dans cet ouvrage plus d'une affirmation sujette à caution. Ainsi, par exemple, le rôle rythmique que l'auteur croit pouvoir attribuer aux changements de l'ordre habituel des mots. Ce serait le procédé le plus sûr pour obtenir un effet rythmique, dit l'auteur (p. 631-632), en s'appuyant sur un passage de Quintilien qui certainement n'a pas cette signification (*Inst. Or.*, 8, 6, 64). Il se peut, en effet, que l'on soit contraint de modifier l'ordre normal des mots pour obtenir une clausule, mais cela est un procédé que les anciens condamnaient unanimement, Quintilien tout le premier (*Inst. Or.*, 9, 4, 144, et les autres textes cités dans mon *Origine du cursus*, p. 38, n. 4, et p. 39). Enfin, les idées de l'auteur concernant l'histoire de la langue latine ne sont pas toujours exactes, et l'on regrette qu'il n'ait pas tenu compte davantage des précieuses indications qu'on trouve dans l'*Histoire de la langue latine* de M. Meillet (par ex. p. 661, n. 2).

En résumé ouvrage utile, mais qui laisse un champ de recherches bien trop large à ceux qui voudront reprendre la question[2].

M. G. Nicolau.

1. Nicolau, *Origine du cursus*, p. 27, n. 2.

2. P. 607, n. 2, l'auteur critique les « philologues français » qui appellent *rythmiques* les clausules fondées sur l'accent. Je dois faire remarquer que c'est bien la terminologie employée par M. A. W. de Groot; j'ai cru devoir le suivre (*Origine*